

# Tissus et Nouveautés

(TISSUES & DRY GOODS)

REVUE MENSUELLE

Publié par La Compagnie de Publications Commerciales (The Trades Publishing Co's), 25 rue Saint-Gabriel, Montréal, Téléphone Main 247, Boîte de Poste 917. Abonnement : dans tout le Canada et aux Etats-Unis \$1 00, strictement payable d'avance; France et Union Postale, 7,50 francs. L'abonnement est considéré comme renouvelé, à moins d'avis contraire donné au moins 15 jours avant l'expiration, et ne cessera que sur un avis par écrit, adressé au bureau même du journal. Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages et l'année en cours ne sont pas payés. Adresser toutes communications simplement comme suit : **TISSUS ET NOUVEAUTES, MONTRÉAL, Can.**

Vol. V

MONTRÉAL, DECEMBRE 1904

No 12

## BANQUET DE LA SOCIÉTÉ DES MARCHANDS-DÉTAILLEURS DE NOUVEAUTES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Ce banquet donné le 1er Décembre, à l'hôtel de la Place Viger, a eu un très grand succès. Près de 300 commis appartenant au monde commercial et aux classes dirigeantes de Montréal y assistaient :

A la table d'honneur, aux côtés du président de la Société des Marchands de Nouveautés, M. J.-O. Gareau, avaient pris place MM. F.-D. Monk, M.-P., H. Gervais, M.-P., l'hon. P.-E. LeBlanc, M. P.-P., Son Honneur le maire Laporte, le Dr G.-A. Lacombe, M. P.-P., Godfroy Langlois, M. P.-P., C.-H. Catelli, représentant la chambre de commerce du district de Montréal; J.-A. Beaudry, secrétaire de la Fédération des Marchands-détailleur de la cité de Montréal; les échevins L. A. Lapointe, Lévy, Proulx, Leclaire, Lemay et Couture; le comité de la société des marchands-détailleur composé de M. Ernest Lamy, premier vice-président; Arthur Vallières, 2e vice-président; J.-D. Couture, secrétaire; W. N. Boivin, ass.-secrétaire; Thomas Oakes, sec.-correspondant; Armand Giroux, trésorier; J.-M. Marcotte, ass.-trésorier; Eugène Viau, commissaire-ordonnateur.

Il est donné lecture des lettres d'excuses de Sir Wilfrid Laurier, de l'hon. R. Préfontaine, de l'hon. Geo. A. Drummond, président du Board of Trade, de l'hon. L. Guoin, de M. A. S. Lavallée, de M. Jos. Lamoureux et de M. A. Trépanier.

Après le santé du Roi, M. J.-O. Gareau, le président se lève et dit :

« Etre président d'une société importante est chose fort agréable. Ce l'est plus particulièrement ce soir en voyant ce bel auditoire et ce succès de notre banquet. Je crois représenter le sentiment de tout le comité de la Société des Marchands de nouveautés en disant que le succès dépasse nos espérances. Merci à ceux qui ont pris part à ce banquet; c'est nous inviter à le répéter à l'avenir; et à nous faire regretter de n'en avoir pas donné dans le passé. C'est la plus belle occasion que nous ayons de nous réunir, de nous serrer la main et de nous bien connaître. Ce succès nous l'enregistrerons en lettres d'or dans nos annales et nous y reviendrons souvent pour nous en rappeler le beau souvenir. »

M. le président termine en proposant la santé du parlement fédéral et invitait MM. F. D. Monk et H. Gervais à y répondre.

Le député de la division St-Jacques remercie chaleureusement les marchands de l'invitation qui lui a été faite de prendre part à ce banquet. Il les félicite d'avoir su si bien s'unir et se grouper. C'est en s'unissant ainsi que les

marchands-détailleur ont eu et auront de l'influence dans la formation des parlements.

« Probité, Labeur et Progrès » est la devise de la société, et les marchands en y restant fidèles, ont beaucoup fait pour la prospérité dont jouit le pays.

M. Gervais termine en félicitant les marchands de leur bonne entente et de la sympathie qu'ils lui ont accordée.

Le député de Jacques-Cartier, comme son collègue, M. Gervais, est fort bien accueilli. Après avoir remercié les marchands de la santé qu'ils ont portée au Parlement fédéral, il se demande si celui-ci est bien ou mal. Il croit que c'est du côté gauche de la Chambre où il siège où on a besoin de santé. M. Monk profite de la présence de M. Langlois, à ses côtés, pour lui souhaiter de ne pas attendre aussi longtemps que lui avant de siéger à la droite de l'orateur, allusion qui provoque les rires et les applaudissements.

Continuant, M. Monk parle des libertés parlementaires, et dit qu'il a fallu six siècles de luttés à l'Angleterre pour les obtenir. Ce sont les villes avec leurs sociétés commerciales, leurs associations ouvrières, qui ont autrefois soutenu ces luttés aboutissant à la conquête des libertés dont jouissent les sujets britannique dans tout l'empire. Les marchands de nouveautés en s'unissant, en se groupant, peuvent faire un bien immense au pays en dictant à ceux qui les gouvernent la politique intérieure à suivre, pour lancer le pays dans la voie de leur devise—le Progrès.

Passant ensuite à la question économique qu'il traite avec beaucoup de clarté, M. Monk termine en souhaitant succès et prospérité à l'association des détaillleur de nouveautés.

M. P. E. Leblanc, député de Laval répond à la santé de la législature provinciale dans un joli discours où il fait l'histoire du Parlement de Québec, de la Confédération à nos jours; et il définit ses attributs, ses devoirs et son utilité. Il espère que la prochaine législature verra aux intérêts de la province, de la ville de Montréal, et de ses marchands.

M. G. Langlois, le nouveau député de la division St-Louis, se dit heureux de pouvoir profiter de l'occasion pour remercier les marchands de l'appui reçu d'eux, à son élection. Il ira à Québec les représenter, non pour détruire mais pour édifier, et surtout préconiser des réformes dans notre instruction publique.

M. le maire Laporte dans un superbe discours très applaudi, répond à la santé de la ville de Montréal, proposée par M. Gareau.

Il est suivi de M. C. H. Catelli, en réponse à la santé de la Chambre de Commerce.

Je suis heureux, dit-il, Monsieur le président, de consta-